

Eligible
CPF



le cnam

Ile de La Réunion



Licence Travail, clinique du travail et psychologie

Domaine : sciences humaines et sociales



Licence SHS mention sciences sociales, parcours psychologie du travail et clinique du travail
Crédits : 180 ECTS code LG04103A (RNCP habilitation n° 20141171 échéance 31 août 2025 - Arrêté du 8 juillet 2021)
Niveau d'entrée : niveau 4/5 - Niveau de sortie : certification de niveau 6 (bac+3) - **CPF 239554**

Objectifs et compétences visées

Les objectifs pédagogiques sont définis au regard du titre de niveau I de Psychologue du travail. Ils sont de trois ordres :

- Garantir une formation en psychologie générale à partir de trois ancrages sous-disciplinaires :
 - la psychologie sociale et des organisations ;
 - la psychologie clinique ;
 - la psychologie cognitive et la psychologie du développement cognitif.
- Assurer la formation théorique spécialisée en psychologie du travail (psychodynamique du travail, clinique de l'activité, langage, activité et développement et le psychologue, le travail et l'emploi).
- Initiation R.H, neurophysiologie du travail, sociologie du travail et de l'emploi par cycle au choix.

La spécialisation *Psychologie du travail* est destinée à fournir aux élèves des bases solides en sciences du travail et en psychologie. Les enseignements disciplinaires en psychologie relèvent essentiellement de la psychologie générale et sont nécessaires à tout psychologue, quelles que soient l'orientation et la spécialisation ultérieures qu'il choisira. Un enseignement de statistiques complète la formation scientifique.

Débouchés

Les connaissances et les compétences acquises en licence SHS parcours psychologie du travail et clinique du travail permettent aux élèves du Cnam ne poursuivant pas jusqu'au titre d'envisager une insertion professionnelle par voie de concours à des métiers :

- du secteur de la santé (orthophoniste, psychomotricien, infirmier, ergothérapeute...);
- du secteur socio-éducatif (animateur socio-culturel, assistant de service social, éducateurs de jeunes enfants, assistance et aide à l'enfance...);
- du secteur de la formation et de l'éducation (conseiller principal d'éducation, formateurs d'adultes, conseiller en formation continue...);
- de la justice (conseiller d'insertion et probation, éducateur de la protection judiciaire et de la jeunesse...).

Plus globalement, les connaissances et les compétences - disciplinaires comme transversaux - peuvent être réinvesties dans les domaines de la communication, du conseil, de la gestion des ressources humaines, de l'humanitaire.

Codes ROME les plus proches :

- K1801 - Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle,
- K2102 : Coordination pédagogique ; K2101 : Conseil en formation,
- K2111 : Formation professionnelle.

Public concerné

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service [Entreprises](#) du Cnam Réunion.

Conditions d'accès

Accès en L1 : Baccalauréat ou équivalent, capacité en droit.

Accès en L3 selon les conditions suivantes :

- soit être titulaire de 120 crédits ECTS de licence SHS (L1 et L2) ou d'un diplôme bac+2 (Cnam ou autre établissement) ou d'une certification professionnelle de niveau 5 enregistrée au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) ou reconnue équivalente ;
- soit justifier d'un niveau de formation bac+2 et effectuer une procédure de validation d'études supérieures (VES)
- L'accès en L3 suppose la validation de pré-requis en cas de bac+2 hors Psychologie (cf. tableau en p. 2)

OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) - se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation.

Calendrier prévisionnel 2021-2022

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2021		
Inscriptions jusqu'au	29/10/21	31/03/22
Début des cours	06/09/21	21/02/22
Interruption des cours	17/12/21	-
Reprise des cours	17/01/22	-
Fin des cours	04/02/22	24/06/22
Semaine de révisions	semaine du 07/02/22	semaine du 27/06/22
Examens 1ère session	semaine du 14/02/22	semaine du 04/07/22
Examens 2nde session	quinzaine du 16/08/22 au 26/08/22	

année universitaire 2019-2020 :	
- Taux d'abandon dans la formation	4,2%
- Taux de réussite aux UE / nb. présents aux examens	64,5%

*** Document non contractuel - les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications ***

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Equipe pédagogique nationale **Travail**



COM-016 V1.1



LG04103A
2021/2022

Licence Travail, clinique du travail et psychologie (bac+3)

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Description du parcours L1 (60 ECTS)

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
Enseignements proposés entièrement à distance					
EAR002	Economie Générale : macroéconomie	6	FOAD		1
AST001	Introduction à la sociologie	6			1
SEMESTRE 1					
CCE001	Outils et démarche de la communication écrite et orale	4	cours		1
DRA001	Présentation générale du droit	4	cours		1
CFA006	Bases et outils de gestion de l'entreprise	6	cours		1
SEMESTRE 2					
ACL103	L'Europe des territoires	4	cours		1
DNF001	Ouverture au monde du numérique	4	TP		1
DSY005	Organisation du travail et des activités	6	cours		1
PST003	Introduction à la psychologie sociale et des organisations	6	cours		1
UEV124	Urbanisme et population	4	cours		1
UAFA0F	Expérience professionnelle L1	10			

Description du parcours L2 (60 ECTS)

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
Enseignements proposés entièrement à distance					
FAD101	La formation des adultes : histoire, enjeux et acteurs	4	FOAD		1
HSE101	Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail	6			1
AST002	Champs de la sociologie	6			1
ENSEIGNEMENTS ANNUELS					
ANG100	Anglais général	6	cours		1 Eq.
SEMESTRE 1					
DRS003	Droit social : bases - aspects individuels et collectifs	4	cours		1
SEMESTRE 2					
DSY103	Théories et formes des organisations	6	cours		1
FPG001	Initiation au management et gestion des ressources humaines	4	cours		1
PST002	Introduction à la psychologie clinique	6	cours		1
TET006	Initiation aux questions du travail et de l'emploi	4	cours		1
UAFA02	Expérience professionnelle L2	14			

Prérequis : - si bac+2 hors Psychologie : valider PST002, PST003
- si DEUG et autre bac+2 en Psychologie : accès direct en L3.

Description du parcours L3 (60 ECTS)

		ECTS	Modalités	Examens	Coefficients (1)
ENSEIGNEMENTS ANNUELS					
ANG320	Anglais professionnel (niv. licence)	6	cours		1 Eq. c
PST106	Clinique de l'activité et psychologie du travail	6	cours		1
SEMESTRE 1					
CCE1051	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	4	cours		1 a
PST123	Le psychologue, le travail et l'emploi	6	cours		1
PST001	Statistique descriptive et statistique inférentielle appliquées au travail	4	TP		1
PST004	Introduction à la psychologie cognitive et éléments de psychologie du développement cognitif	6	cours		1
SEMESTRE 2					
CCE1052	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	4	cours		1 a
PST108	Psychologie du langage et clinique du dialogue	6	cours		1
PST120	Psychodynamique et psychopathologie du travail	6	cours		1
PST124	Transformations digitales des activités et clinique des usages	6	cours		1
UAPS06	Expérience professionnelle L3	10	rapport		1 b

FOAD : ces UE sont proposées en formation ouverte et à distance via d'autres centres organisateurs

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Eq. équivalences possibles pour les élèves ayant obtenu d'autres UE du Cnam (voir le service accueil)

(1) coefficients appliqués dans le calcul de la moyenne générale pondérée

(cf. conditions de délivrance par compensation) - nc non connus

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance orale

a. CCE105-1 ou CCE105-2 au choix

Expérience professionnelle

b. Au moment de la demande de diplôme, il faudra justifier d'une expérience professionnelle de **3 ans d'expérience à temps plein dont un an dans la spécialité**, de nature et de niveau suffisant. À défaut un stage de 6 mois sera exigé. (cf. conditions de délivrance) Un examen anticipé de l'expérience devra être demandé à la fin du 1^{er} semestre de L3.

Anglais

c. L'obtention du diplôme est soumise à la validation du module d'anglais professionnel. Les cours d'anglais se déroulent le vendredi soir. L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus pour le module.

Pour obtenir la délivrance de la licence, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum.

Pour en savoir plus, <http://psychologie-travail.cnam.fr/>

Conservatoire national des arts et métiers

Conditions de délivrance

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.**

2. Validation des enseignements (UE)

par capitalisation : dans la mesure où les élèves du Cnam ne sont pas en formation initiale, ils s'inscrivent dans des parcours individualisés dans lesquels les UE validées sont acquises à vie et peuvent être utilisées dans d'autres filières de formation. Ainsi, la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours visé. L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisé, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

par compensation : les candidats peuvent aussi opter pour l'obtention de leur diplôme par le système de compensation. Ainsi, la note de 10/20 à chaque UE n'est plus obligatoire et la validation des enseignements est basée sur le calcul de la moyenne générale pondérée (à chaque UE est affecté un coefficient - cf. page 2) SELON les conditions suivantes :

- formation en alternance : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 dans chacun des blocs L1, L2 et L3 ;
- formation en HTT : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des UE composant le cursus.

Les unités de pré-requis, les unités d'activité (UA) et les unités validées par la voie de la VAE ou de la VES sont exclues du dispositif de compensation. Attention, peuvent uniquement bénéficier de ce dispositif les élèves dont la durée de la formation n'excède pas 5 ans (pour un parcours L1, L2, L3) entre la validation de la 1ère UE du cursus pour laquelle ils ont passé l'examen et la dernière et 3 ans pour un parcours L3.

Blocs de compétences

Bloc n°1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire
Bloc n°2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
Bloc n°3	Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
Bloc n°4	Usages digitaux et numériques
Bloc n°5	Exploitation de données à des fins d'analyse
Bloc n°6	Expression et communication écrites et orales
Bloc n°7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel
Bloc n°8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Les blocs de compétences constituent une partie identifiée de la certification. Ils sont évalués et validés pour donner lieu à la délivrance d'un certificat ou d'une attestation de réussite pour chaque bloc. Attention, les blocs de compétences ne donnent pas lieu à l'obtention de crédits ECTS (les ECTS restent attachés à la validation d'unités de formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher du service accueil de votre centre d'enseignement.

3. Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours choisi. Selon les cas suivants :

- **Parcours L1, L2, L3** : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont un an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme.
- **Parcours L3** : justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité. Dans les deux cas, si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de 6 mois, dans la spécialité, sera exigé.

Ces conditions d'expérience déterminées constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'élève le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à 3 mois. Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

4. Validation en anglais

- Justifier d'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen final et d'au moins 75% de présence en cours.
- Apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de **moins de 2 ans** sans l'obligation d'un niveau minimum.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences (hors TP). Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.**

Les élèves qui suivent les enseignements en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire. La présence aux TP est vivement recommandée.

Fréquence des cours

	UE semestrielle			UE annuelle
	< 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	> 8 ECTS
TP *	12 regroupements			20 regroup.
Cours *	5 regroup. + 6 webconf.	6 regroup. + 7 webconf.	7 regroup. + 7 webconf.	12 regroup. + 11 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
PST106	15 regroupements + 15 webconférences (40 heures)			
autres PST	22 regroupements par UE (30 heures)			
FOAD	entièrement à distance sans présentiel via la plateforme de télé-enseignement			
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20				

* hors PSTxxx

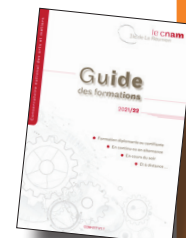
Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. (cf. détails en page 2) Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examen par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'élève peut faire valoir son UE ainsi capitalisée dans d'autres parcours de formation où celle-ci est présente. (cf. conditions de délivrance ci-contre) Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens.

Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



Conservatoire national des arts et métiers

Inscriptions

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2021-2022 : **01/06/2021**
- Clôture des inscriptions du 1^{er} semestre (sept. 2021 à fév. 2022) : **29/10/2021**
- Clôture des inscriptions du 2nd semestre (mars à juin 2022) : **31/03/2022**

Voir détails calendrier en page 1.

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services.**

(cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

◇ par téléphone au 0262.42.28.37

◇ par mail à info@cnam.re

◇ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours **faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi**
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (téléchargeable sur www.cnam.re - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier (18€) et le DIB au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.**

Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais d'inscription de 218 € ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000

info@cnam.re

Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

et le vendredi de 8h15 à 12h15

Tarifs 2021-2022

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
- Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : 12€ / heure Cat. 5 à 8 : 14,5€ / heure
- Unité d'activité (UA)		

* tarification **hors prise en charge par un organisme tiers** et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation ⁴

	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAPP - validation des acquis Personnels & Professionnels	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAPP pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.

"Ma réussite, c'est le cnam !"



APPRENTISSAGE
Contactez notre service
Entreprises au 0262.42.28.37
pour toute demande
d'informations et devis.